

5 COM' UNE



Communauté de Communes
**PAYS DES SORGUES
MONTS DE VAUCLUSE**

#20
JUN 2016

FONTAINE DE VAUCLUSE
SAUMANE DE VAUCLUSE
L'ISLE SUR LA SORGUE
LE THOR
CHÂTEAUNEUF DE GADAGNE



**Le tri sélectif,
un enjeu environnemental**

**L'assainissement :
une nouvelle compétence**

Les finances

Le Festival de la Sorgue

- 02** DÉCHÈTERIES, RECYCLAGE ET ENVIRONNEMENT
- 08** TRAVAUX ET RÉALISATIONS
- 10** FINANCES
- 12** AGRICULTURE ET ÉCONOMIE
- 14** ÉNERGIE ET ASSAINISSEMENT
- 15** MY SMART SCHOOL
- 16** FESTIVAL DE LA SORGUE
- 18** TOURISME
- 21** PIERRE SÈCHE
- 22** BRÈVES...
- 24** EN DIRECT DES 5 COMMUNES

SERVICES PUBLICS

350 Avenue de la Petite Marine - 84800 L'Isle sur la Sorgue

Tél : 04 90 21 43 11 / Fax : 04 90 21 43 13

Ouvert au public du lundi au vendredi 8 h 30 / 12 h et 13 h 30 / 17 h

ccpsmv@ccpsmv.fr

Déchèteries intercommunales

Ouvertes toute l'année du lundi au samedi : 8 h 30 / 12 h et 14 h / 17 h

Fermées les dimanches et jours fériés

Magazine téléchargeable

Newsletter mensuelle de la CCPSMV sur le site :

www.paysdessorgues.fr

Commission promotion et événementiel :

Jean-François Leclerc (Président)

Hélène Mérigaud / Florence Andrzejewski-Raynaud / Valérie Canillas / Marie-Laure Courbet / Marion Guien / Patricia Philip

Alphonse Cangélosi / Valérie Aubert / Patricia Ayme-Allemand / Monique Etienne / Brigitte Barandon / Émile Cavasino

5 COM'UNE # 20 juin 2016

le magazine de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse

Directeur de la publication : Pierre Gonzalvez

Responsable de la rédaction : Alain Herrero

Rédaction Service Communication : Nadine Ondel / Services de la Communauté de Communes

Crédits photographiques : CCPSMV / Communes / Marc Peyret / Michel Bost (Pesco Luno)

Direction artistique et conception graphique : Marc Peyret imagineur - www.imagineur.fr

Imprimé par Atelier Off'7 à L'Isle sur la Sorgue sur papier 100% recyclé fabriqué en France

Distribution : ADREXO et les services municipaux



Une nouvelle maquette, une nouvelle ambition

A COMMUNICATION DEMEURE UN EXERCICE DIFFICILE et bien communiquer nécessite de disposer d'outils qui permettent d'exprimer les enjeux, présenter les projets et relater les actions de nos collectivités locales.

Bien communiquer demande de la clarté, de la sobriété et du contenu. Telles sont les ambitions affichées par votre nouveau magazine communautaire avec une nouvelle maquette et un contenu revisité : textes plus courts, illustrations plus importantes et mise en page plus efficace.

Je vous invite à parcourir le premier numéro de cette nouvelle version, avec au sommaire un important dossier sur la gestion de nos déchets ménagers et la mise en œuvre du contrôle d'accès dans nos deux déchèteries intercommunales.

Une nouvelle passerelle enjambe la Sorgue sur le cheminement piétonnier vers le collège Jean Garcin. Une belle initiative à découvrir ici et qui permet à nos collégiens un accès sécurisé à leur établissement scolaire.

Poursuivant votre lecture, vous apprendrez que depuis le 1^{er} janvier de cette année, la Communauté de Communes exerce, en lieu et place des communes, la compétence assainissement. De même vous saurez que des permanences pour des conseils personnalisés d'économie d'énergie se déroulent tous les mois à l'Espace Info Énergie en mairie du Thor et au siège de l'intercommunalité. Plusieurs articles complètent votre magazine et notamment une présentation des budgets communautaires pour 2015 et 2016, des actions de développement économique et l'annonce de manifestations touristiques...

Enfin, à l'approche de cette période estivale, le Festival de la Sorgue vous livre son programme toujours plus riche et de qualité.

Je vous laisse le soin de découvrir au fil des pages ce nouveau magazine. N'hésitez pas à nous faire un retour de vos impressions via le site internet de la Communauté de Communes.

À quelques jours des premières vacances, je vous souhaite de passer un bel été sur notre territoire des Sorgues et des Monts de Vaucluse.



Pierre Gonzalvez

Président
de la Communauté de Communes
Pays des Sorgues
Monts de Vaucluse,
Maire de L'Isle sur la Sorgue,
Vice-Président
du Conseil Départemental
de Vaucluse

Déchèteries et recyclage

Nouvelles modalités d'accès

Depuis le 1^{er} juin 2016, les déchèteries intercommunales sont équipées d'un contrôle d'accès. Chaque usager doit désormais être muni d'une carte qui lui donnera accès aux sites.

Pour les particuliers, l'accès est autorisé du lundi au samedi ; il est gratuit dans la limite de 18 accès par an (du 1^{er} janvier au 31 décembre). Les apports sont limités à 3 m³ par jour. Les administrés ayant dépassé le quota autorisé devront faire parvenir une demande écrite à la CCPSMV justifiant leur besoin d'accès supplémentaire.

Quant aux professionnels, l'accès est autorisé du lundi au vendredi mais interdit le samedi. Ce service est payant :

Professionnels du territoire

28 € TTC / passage

Professionnels hors territoire

justifiant d'un chantier

au sein de la CCPSMV :

48 € TTC / passage.

Ne pouvant justifier d'un chantier

au sein de la CCPSMV : refusés



Des performances encourageantes

Les tonnages collectés pour le recyclage du verre et des emballages sont satisfaisants et ont tendance à augmenter grâce à vos gestes de tri.

En France, chaque habitant trie en moyenne 15,7 kg d'emballages ; sur le territoire communautaire, la moyenne atteint plus de 20 kg, soit une moyenne nettement supérieure à la moyenne nationale, départementale et régionale. Il en est de même pour les textiles. La moyenne du verre est supérieure aux moyennes départementale, régionale et nationale. Quant au papier, le poids moyen collecté par habitant et par an avoisine le poids moyen départemental et régional mais ce dernier est encore loin des 22 kg / hab / an national.

Téléchargez tous les chiffres sur www.paysdessorgues.fr

Comparaison des différents types de déchets collectés en 2015 kg / hab / an

	CCPSMV	Vaucluse	PACA	France
Emballages	20,55	10,0	10,8	15,7
Papiers*	15,8	15,7	15,8	22,0
Verre	32,35	26,6	20,8	30,3
Textiles	3,5	2,2	-	2,5

* Sur le territoire communautaire, le papier est trié différemment.

Les tonnages sont plus importants lorsque le papier est trié en apport volontaire

Comment trier les déchets dangereux des ménages ?



L'appellation Déchets Diffus Spécifiques (DDS) regroupe l'ensemble des déchets ménagers issus de substances chimiques. Ainsi, les déchets des produits utilisés pour la réalisation de travaux, d'entretien des véhicules, de jardinage et d'entretien de piscine ou encore les produits d'entretien ménagers, etc. sont considérés comme dangereux et nocifs pour notre santé et notre environnement. Ils ne sont pas à leur place ni dans les poubelles ni dans les canalisations.

Ils doivent être apportés en déchèterie pour être traités par des entreprises spécialisées. Grâce à la convention signée avec EcoDDS, une partie du coût relatif à la collecte et au traitement est pris en charge, diminuant ainsi les coûts supportés par notre collectivité.



Toutes les huiles se recyclent en déchèteries

Les huiles alimentaires ou mécaniques polluent considérablement les nappes phréatiques, c'est pourquoi elles sont considérées comme des déchets toxiques.

Depuis le mois d'avril, deux nouvelles colonnes à huile sont en service à la déchèterie du Thor - Châteauneuf de Gadagne. Ces deux contenants enterrés d'une capacité de 1000 litres, sont spécialement destinés à recycler les huiles végétales et minérales. Ainsi les deux déchèteries sont équipées pour recevoir vos huiles usagées. Pour les huiles minérales (ou de vidange), il vous suffit de vider le liquide dans la colonne, puis poser le bidon dans les bacs prévus à cet effet.

Quant aux huiles végétales (ou alimentaires), la consigne est de déposer les bidons pleins à côté de la colonne ; ils seront pris en charge par un agent présent sur le site.

Le recyclage de l'huile usagée permet de créer du carburant ou une nouvelle huile de vidange. Ainsi 45% des huiles collectées retrouvent une seconde vie.

Il est important de savoir que les huiles vidées dans les canalisations peuvent causer des problèmes dans les réseaux d'évacuations des eaux usées. En se figeant, l'huile peut boucher votre tuyauterie.

Cet été, mettons nos OMR au régime !



Trions encore davantage...

Nos déchets ont un impact important sur notre environnement naturel, sur notre cadre de vie et sur notre santé ! Les enjeux sont aussi d'ordre économique puisque le traitement des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) coûte près de 120 € / tonne de déchets incinérés, soit une dépense importante pour tous.

Le recyclage est une solution pour maîtriser ces coûts de traitement. Un déchet recyclable n'est plus un déchet à éliminer : la matière est rachetée pour être réutilisée et les éco-organismes reversent des soutiens financiers.

L'exemple du papier trié dans les colonnes bleues

(L'Isle sur la Sorgue, Fontaine de Vaucluse et Saumane uniquement)

Le papier, collecté dans les colonnes bleues est revendu en moyenne 60 € / tonne à notre prestataire ; de plus, Ecofolio, l'éco-organisme référent en matière de papier, verse à la collectivité des soutiens en fonction de nos performances. En 2014, les soutiens versés par Ecofolio ont atteint plus de 13 800 €.

À ce jour, les OMR contiennent encore beaucoup de déchets papier qui coûtent cher à l'incinération alors qu'ils pourraient faire l'objet de rachat de matière et nous aider à percevoir de meilleurs soutiens de la part des éco-organismes.

Le textile et le verre suivent le même cheminement.

Le verre pèse lourd dans les OMR... l'apporter dans les colonnes prévues à cet effet, permet de faire du verre recyclé et de faire des économies ! Pensons-y !



Des patrouilles mixtes pour une action de sensibilisation mutualisée

Le médiateur du tri, en charge de la sensibilisation au tri des déchets, mène des opérations conjointes avec les agents de la Police Municipale de L'Isle sur la Sorgue. Ces patrouilles régulières sont chargées d'identifier toutes sortes de déchets déposés hors des bacs prévus à cet effet.

Tout dépôt sauvage est passible d'une amende pouvant s'élever à 1500 €. Depuis le début de l'année 2016, plusieurs procès-verbaux ont été dressés par la Police Municipale.

Comment connaître les bons gestes ? Consultez les guides de tri et guide de déchèterie disponibles dans vos mairies ou sur : www.paysdessorgues.fr

1^{er} juillet interdiction des sacs plastique à usage unique

Initialement prévue pour le 1^{er} janvier 2016, l'entrée en vigueur du décret sur l'interdiction des sacs de caisse en plastique à usage unique, aura lieu le 1^{er} juillet : les sacs de caisse à usage unique en plastique d'une épaisseur inférieure à 50 µm sont tous interdits à partir de juillet 2016 (y compris les sacs biodégradables).

Pensez à vous équiper de sacs réutilisables pour effectuer vos achats au marché comme au supermarché !

Nouveaux Points d'Apport Volontaire (PAV)

au Thor et à Châteauneuf de Gadagne

La Communauté de Communes a lancé un marché pour l'acquisition de nouvelles colonnes à verre afin de densifier le nombre de PAV sur ces deux communes.

Renouvellement de véhicules



La CCPSMV a renouvelé deux véhicules au sein de son parc automobile.

La première rotation concerne le renouvellement du véhicule électrique mis à disposition des agents de sensibilisation. Le coût d'acquisition de ce véhicule est de 15 000 €.

Le deuxième véhicule acquis est un nouveau camion benne de 26 tonnes pour le ramassage des ordures ménagères. Ce dernier est muni d'un système antipollution amélioré. Il est équipé de nouvelles technologies : limiteur de vitesse, systèmes de freinage garantissant le maintien d'une distance de sécurité...

Le coût de l'acquisition s'élève à 177 500 €.

Comment trier les encombrants

Les déchèteries intercommunales sont équipées de bennes spécialement prévues pour recevoir tous types d'objets encombrants (matelas, canapé, mobilier de jardin en plastique...).

Les gros appareils électroménagers sont également acceptés dans les armoires pour Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE). Vous pouvez retrouver la liste des déchets acceptés et refusés sur le guide des déchèteries intercommunales, téléchargeable sur www.paysdessorgues.fr ou disponible dans votre mairie.

Les rendez-vous encombrants :

La collecte du gros mobilier (canapé, réfrigérateur, lit, ...) est un service uniquement réservé aux particuliers résidant sur le territoire communal qui ne peuvent se rendre en déchèterie (personnes à mobilité réduite ou personnes non équipées de véhicule). Pour bénéficier de ce service, l'inscription est obligatoire : il vous suffit de téléphoner au siège de la Communauté de Communes pour convenir d'un rendez-vous. Ce dernier sera fixé un mercredi ; les objets ou le mobilier sont à présenter la veille au soir après 18 h sur un emplacement accessible par le véhicule de collecte sur le domaine public.

Attention : le dépôt est limité à 3 objets maximum par foyer.



Allô
Encombrants
04 90 21 43 11

1^{er} juin NOUVEAUTÉ pour les sacs jaunes !

Le retrait des sacs de pré-collecte des emballages pour les habitants du centre-ville de L'Isle sur la Sorgue, s'effectue auprès de l'accueil de l'Hôtel de Ville aux heures d'ouverture au public de 8 h 30 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h 30.



Questions à...

Philippe ROUX

Vice-président délégué à la collecte des déchets ménagers et assimilés

Le rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers souligne quelques bonnes performances dans certains domaines, pouvez-vous les mentionner ?

En effet, nous constatons une diminution de nos déchets ordures ménagères et une augmentation du tri dans les domaines des emballages, du verre et du textile, le tout représente environ 130 tonnes.

C'est une amélioration significative, mais il ne faut pas relâcher nos efforts et poursuivre dans ce sens. Des actions de communication sur le tri sont en cours de préparation afin de les déployer en 2016.

Depuis le 1^{er} juin, une carte nominative et donc personnelle, est nécessaire pour accéder aux deux déchèteries communales. Pourquoi un tel dispositif ?

Vous constaterez dans le rapport annuel que notre évolution des déchets en déchèteries est de l'ordre de 1000 tonnes de plus par an ; cette augmentation engendre environ 100 000 € de coût supplémentaire pour nos concitoyens alors que ces déchets ne proviennent pas toujours de notre collectivité. Vous comprendrez donc que seul un contrôle réglementé permettra de ralentir ces augmentations et contenir nos dépenses. De plus, nous devons mieux gérer la sécurité sur les plateaux de nos déchèteries, le système de contrôle d'accès réduit les risques d'accident et fluidifie la circulation.

Dès lors, certains craignent une augmentation des dépôts sauvages. Que pouvons-nous faire pour les prévenir et surtout les combattre ?

Il y a toujours des risques, le plus simple serait de ne rien faire, mais ce n'est pas notre choix. Le règlement intérieur des déchèteries prévoit la possibilité d'augmenter le nombre de passages annuels si la demande est justifiée. Néanmoins et par précaution, nous allons mettre en place des patrouilles avec la Police Municipale afin de surveiller cela.



Des élèves et des défis !

Dans le cadre scolaire et périscolaire, pour prendre conscience de l'importance de la préservation des ressources naturelles en prenant l'exemple du recyclage des lampes à économie d'énergie, l'éco-organisme RECYLUM a lancé un partenariat avec des élèves d'écoles primaires : le Défi Recylum.

Les enfants des classes de CE2 et CM2 découvrent qu'en recyclant les lampes à économie d'énergie, on préserve les matières premières qui les composent, pour pouvoir les partager symboliquement avec ceux qui aujourd'hui n'ont pas accès à la lumière.

Les enfants doivent relever cinq défis éco-citoyens, qui s'inscrivent dans un Programme d'Éducation au Développement Durable.

L'éco-organisme RECYLUM et des élèves de l'école la Passerelle du Thor relèvent ces défis. Pour le lancement de cette opération, ces élèves se sont rendus sur la déchèterie du Thor, afin d'apposer un panneau d'information relatif à ce défi Recylum. Philippe Roux, en sa qualité de Vice-président en charge de la commission collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés, représentait la Communauté de Communes.

Les propriétaires et les locataires doivent élaguer

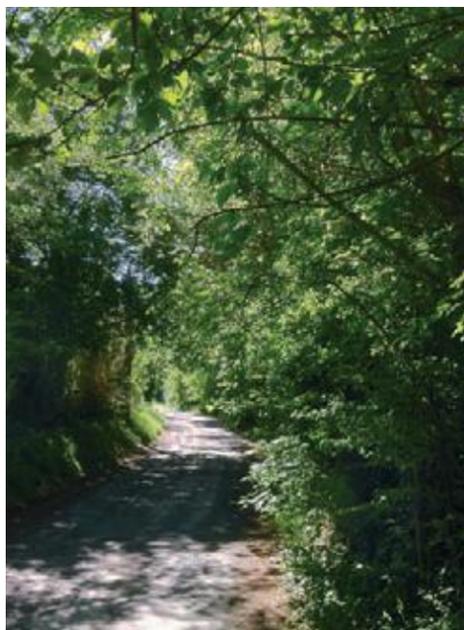
Une obligation d'élagage est faite aux propriétaires de haies bordant une voie ou un chemin, ouverts à la circulation publique. Le Code Civil (art. 673) oblige les propriétaires à entretenir leurs plantations. Aussi, il est important de vérifier que vos haies et arbres n'empiètent pas sur le domaine public.

Dès lors que ceux-ci portent atteinte à la commodité du passage et entravent la sécurité, le Maire de la commune, au titre de son pouvoir de police, peut exiger de faire procéder à l'élagage des plantations. Il peut également procéder à des travaux d'office d'élagage aux frais du riverain.

De plus, si un accident survenait en raison du non-respect de ces dispositions, la responsabilité du propriétaire riverain pourrait être engagée.

Dans le but d'éviter de telles situations, nous vous remercions par avance de veiller au respect de cette réglementation.

Il faut savoir que dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire.



Sensibilisation et information sur le tri des déchets

A l'occasion de la manifestation «Le Thor, Ville Propre !» qui a réuni plusieurs partenaires (Les Chevaliers de l'Onde, Les Amis de Thouzon, des services de la ville du Thor), des agents du service de la collecte des déchets de la CCPSMV ont tenu un stand sur le marché du Thor, le samedi 23 avril. Leur présence a permis d'animer des ateliers avec des enfants sur le tri sélectif, d'informer les habitants sur les modalités de la carte d'accès en déchèterie, de distribuer des sacs de pré-collecte. Un camion benne de la société SITA était aussi en démonstration.



L'opération Recy'go pour trier et valoriser le papier

Grâce au partenariat entre La Poste et la CCPSMV, plusieurs centaines de kilos de papier vont être collectés et recyclés sur l'année 2016 auprès des bureaux administratifs du siège de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse.

Le principe : après la remise du courrier, le facteur n'a plus qu'à emporter le contenu des corbeilles à papier « écobelles », installées par La Poste dans les locaux de la Communauté de Communes. C'est ainsi que La Poste renforce sa démarche de développement durable et répond à un véritable besoin sur le marché du recyclage.

Cette opération a été relayée dans le journal télévisé de France 3 Provence jeudi 5 mai à 19 h, avec le témoignage de Pierre Molland en qualité de 1^{er} Vice-président de la CCPSMV.

Travaux et réalisations



Réparation d'une roue à aubes

Le service Sorgue de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse a procédé à la réparation de la Roue Croset. Cette roue, située rue Théophile Jean à L'Isle sur la Sorgue, a été sortie de son emplacement d'origine le lundi 4 avril dernier. Après de nombreuses années de loyaux services, son axe principal était rongé de moitié par l'usure permanente du roulement sur les paliers en chêne.

L'entreprise ACM a procédé au remplacement de cet axe. Le lundi 11 avril, un camion grue est revenu poser à son emplacement d'origine la Roue Croset, qui repose maintenant sur des roulements à billes qui limiteront l'usure courante.

Une passerelle sur le cheminement du collège Jean Garcin

L'ISLE SUR LA SORGUE



Le mardi 3 mai dernier a eu lieu l'inauguration d'une passerelle sur le cheminement qui relie l'île Saint Jean au quartier où est situé le collège Jean Garcin. La pose de cette passerelle piétonne de 22 mètres, marque l'achèvement de la réalisation d'un sentier pédestre en bord de Sorgue.

Ses caractéristiques :

- Passerelle accessible aux personnes en situation d'handicap
- Poids propre : 8 tonnes
- Passerelle type « Eiffel » avec garde-corps en panneaux galvanisés micro-perforés et main courante en inox.

Coût projet global (dernier tronçon y compris passerelle) : 148 000 €. L'équipe Sorgue de la CCPSMV a réalisé, entre autre, la rambarde en bois de protection le long de la Sorgue et entretient régulièrement ces sites.

Il convient également de citer et remercier le Lycée Professionnel Agricole, son Proviseur et la classe de Mme Castaing, professeur d'aménagement, pour la réalisation de nombreux chantiers sur ce secteur ces quatre dernières années. En effet, la CCPSMV travaille souvent en partenariat avec cet établissement de notre territoire.

Au cours de nombreuses demi-journées, ils ont construit le muret en pierre, planté la haie qui borde le centre des traumatisés crâniens, réalisé la barrière qui délimite le bosquet, planté des arbres, débroussaillé...



Étude route de la gare

CHÂTEAUNEUF DE GADAGNE

La route de la gare sur la commune de Châteauneuf de Gadagne fait partie de la voirie gérée par la Communauté de Communes. Dans ce cadre, un projet de réhabilitation de la voie vient de débuter. L'objectif est de redimensionner cette route afin de permettre un trafic fluide des poids lourds desservant les entreprises de cette zone d'activités tout en sécurisant les modes de déplacement doux.

Cet aménagement permettra de relier la Place du Marché aux Raisins à la gare ferroviaire. Un maître d'œuvre a été choisi par la CCPSMV. Il vient de débuter son travail d'analyse du secteur afin de prendre au mieux en compte les contraintes du lieu (hydraulique, réseaux, circulation...). Le début des travaux de la tranche 1 est envisagé fin 2016 début 2017.

Fleurissement des espaces verts aux abords des zones d'activités

Soucieuse de préserver l'environnement, la Communauté de Communes œuvre quotidiennement pour améliorer notre cadre de vie. Depuis plusieurs années maintenant, notre structure n'utilise plus aucun produit phytosanitaire. Ce choix a entraîné des modifications dans les manières de travailler des agents mais a également impliqué une évolution dans la gestion et l'aménagement des espaces que nous entretenons.

Cette année, le service Espace Public Communautaire a donc décidé de semer de la prairie fleurie sur quelques parcelles à proximité des zones d'activités des Théologiens (route de Caumont - L'Isle sur la Sorgue) et de la Cigalière (Le Thor).

Les prairies fleuries ont une véritable valeur esthétique. Ces espaces évoluent naturellement au rythme des saisons. Les différentes fleurs se suivent tout au long de l'année et composent des tableaux variés.

Les prairies fleuries sont une alternative au gazon. Elles demandent un peu moins d'eau et nécessitent beaucoup moins d'entretien.

Ces espaces en fleurs sont très utiles à la biodiversité, lieu de refuge et de vie pour de nombreuses espèces telles que coccinelles, abeilles, papillons, oiseaux... Autant d'animaux utiles pour nos jardins.



Juste après la semence, zone d'activités des Théologiens

Création d'une liaison routière RD6 / Chemin des Confines

CHÂTEAUNEUF DE GADAGNE

Fin mai, le commissaire enquêteur, en charge de l'enquête publique a rendu un avis favorable pour la mise en compatibilité du POS. Suite aux délibérations des collectivités concernées, les travaux vont pouvoir être lancés. Ces derniers vont durer approximativement huit mois et seront décomposés en deux phases :

- réalisation du pont (automne 2016)
- réalisation des voies d'accès et réaménagement d'une partie du Chemin des Confines et des Taillasses (hiver 2016-2017)

Sur les abords de ces nouvelles voies, des bandes de circulation mixte à destination des piétons

et cyclistes seront créées. Elles permettront un accès sécurisé aux usagers du stade ainsi qu'aux riverains. Suite à la demande du Conseil Départemental, gestionnaire de la RD6, l'ancien débouché sur la route départementale sera condamné après les travaux.

Lors de la phase étude, un diagnostic environnemental a permis de prendre en compte dans l'aménagement, les contraintes liées à la faune locale. Toutes les préconisations environnementales feront l'objet d'aménagements spécifiques dans le but de perturber le moins possible la biodiversité du site.



Liaison RD6 / Chemin des Confines

Modernisation de l'éclairage public

Chaque année, la CCPSMV réhabilite son patrimoine d'éclairage public. Cette année, c'est l'avenue André Ampère, dans la zone d'activités de la Grande Marine à L'Isle sur la Sorgue qui a eu droit à toute notre attention.

En effet, les lanternes de cette voie étaient obsolètes. Les cinq an-

ciennes lanternes viennent d'être déposées et à la place, sept lanternes à LEDS viennent d'être installées.

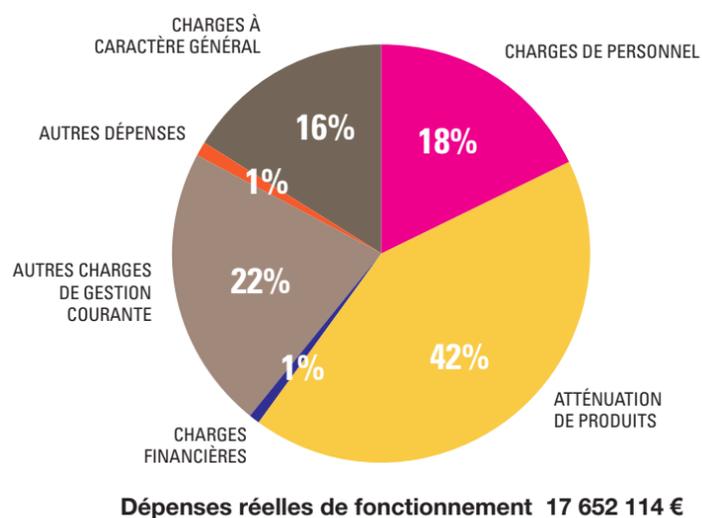
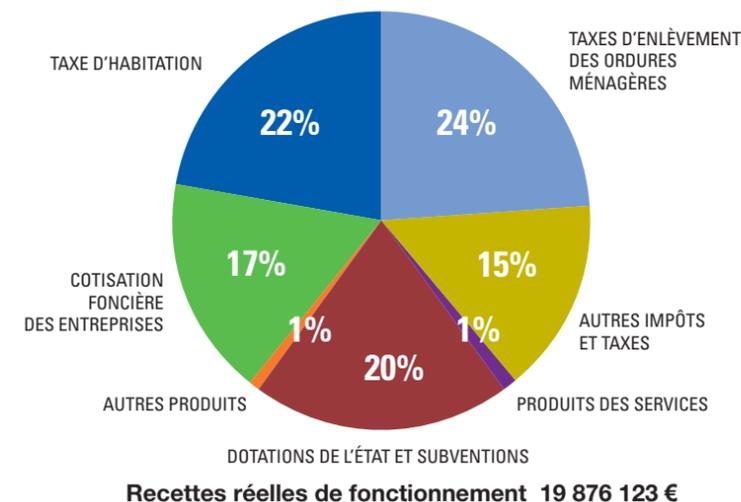
Ce changement permettra à la collectivité d'effectuer de réelles économies et procurera une meilleure qualité d'éclairage sur cette voie.



Les finances

Le 14 avril 2016, le conseil communautaire a adopté :

- Les comptes administratifs de 2015 (budget général, budgets annexes)
- Les comptes de gestion 2015 (budget général, budgets annexes)
- Les affectations des résultats des budgets
- Les budgets primitifs de 2016 (budget général et 4 budgets annexes)
- Les différents taux de taxes



Principales dépenses d'investissement

1 779 000 €

Acquisitions de propriétés (terrains pour le futur pôle Saint Joseph et agricoles)

342 000 €

Travaux sur la voirie

260 000 €

Travaux au Château de Saumane

285 000 €

Acquisitions et travaux du service collecte

BILAN 2015

RECETTES

78% des recettes de fonctionnement proviennent des impôts et taxes perçus auprès des ménages et des professionnels. Les dotations de l'État et les subventions de fonctionnement perçues auprès principalement des éco-organismes (Éco-emballages par exemple) représentent 20% des recettes.

DÉPENSES

La principale dépense concerne les atténuations de produits. Cela correspond aux reversesments qui sont effectués aux communes membres. En effet, lors des différents transferts, les communes ont attribué plus de recettes que de dépenses à l'intercommunalité. La loi a prévu que la Communauté de Communes devait leur reverser la différence.

Les autres charges de gestion courante correspondent aux différentes contributions qui sont versées au Service Départemental d'Incendie et de Secours, aux syndicats qui s'occupent du traitement des déchets et au syndicat qui s'occupe des Sorgues.

Les charges de personnel représentent 18% du budget communautaire.

16% des dépenses sont des charges à caractère général, dans lesquelles sont compris les différents coûts de collecte pour Le Thor et Châteauneuf de Gadagne, le traitement des déchets issus des déchèteries, mais aussi les différents coûts d'électricité, eau, carburants, entretien des véhicules, assurances... nécessaires au fonctionnement des services que rend la Communauté de Communes.

BUDGETS 2016

Les budgets de 2016 sont marqués par trois éléments forts :

- La compétence assainissement est exercée par la Communauté de Communes depuis le 1^{er} janvier, c'est ainsi qu'il y a eu la création de deux nouveaux budgets annexes
- Une nouvelle baisse des dotations de l'État (- 320 000 € pour 2016, - 790 000 € en cumulé depuis 2014) ce qui entraîne un budget général primitif de fonctionnement en baisse de 20 722 813 € en 2016 contre 20 926 911 € en 2015
- Le programme d'investissement est maintenu et orienté vers le développement du territoire.

RECETTES

Malgré une diminution très forte des dotations de l'État, les conseillers communautaires ont décidé de ne pas augmenter les impôts pour les entreprises et les particuliers.

Seule la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères est actualisée en fonction du coût du service sur certaines communes, notamment au regard de l'augmentation de la part de traitement des déchets.

Ainsi, les taux d'imposition sont les suivants :

- Cotisation Foncière des Entreprises : 32,70 %
- Taxe d'Habitation : 8,30 %
- Taxe Foncière sur le Non Bâti : 1,93 %

Pour la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, les taux sont :

- Châteauneuf de Gadagne 11,58 %
- L'Isle sur la Sorgue 13,28 %
- Saumane de Vaucluse 7,59 %
- Le Thor 12,35 %
- Fontaine de Vaucluse 6,77 %

BUDGET DE FONCTIONNEMENT : des actions quotidiennes

Le budget de fonctionnement de la Communauté de Communes répond aux différents enjeux quotidiens de la vie des habitants du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse.

- 5 574 508 € sont consacrés à la collecte et au traitement des déchets.

• 971 000 € servent à la gestion et à la préservation de la Sorgue, à travers une contribution au Syndicat de rivière, mais aussi pour les différentes interventions qu'effectue le personnel communautaire sur la gestion des espaces en bords de Sorgue, de l'entretien des roues...

• 1 174 394 € sont utilisés pour payer la contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours, permettant ainsi le financement du centre de secours de L'Isle sur la Sorgue et du centre de première intervention du Thor.

• 756 400 € pour la promotion du tourisme sur notre territoire. Cette somme inclut la subvention versée à l'association gérant les Offices de Tourisme Intercommunaux.

BUDGET D'INVESTISSEMENT : des choix qui préparent l'avenir

Le Président Pierre Gonzalvez et Pierre Molland, son 1^{er} Vice-Président délégué aux Finances, ont soumis au conseil communautaire des investissements orientés vers le développement du territoire.

Ceci se traduit par la volonté d'acquérir des parcelles non bâties pour permettre le développement économique (futur pôle d'activités Saint Joseph) et agricole (terrain remis en location à des agriculteurs).

La Communauté de Communes a aussi fait le choix d'acquérir un bâtiment situé en bordure de la route du Thor à Châteauneuf de Gadagne afin de requalifier cette friche industrielle.

Des travaux de voiries, nécessaires au développement économique, sont également prévus, ainsi que différents investissements nécessaires au fonctionnement du pôle déchets.

Principales inscriptions budgétaires d'investissement

1 650 000 €

Acquisitions de terrains pour le développement économique et agricole

328 000 €

Acquisition d'un bâtiment situé route du Thor (RD901) à Châteauneuf de Gadagne

1 585 000 €

Travaux de Voirie

572 600 €

Acquisitions et travaux pour le pôle déchets

245 000 €

Provision pour l'octroi de fonds de concours aux communes

600 000 €

Remboursement du capital des emprunts

LES BUDGETS D'ASSAINISSEMENT : une transition

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Communauté de Communes dispose de deux nouveaux budgets, pour l'assainissement collectif et l'assainissement non collectif. Il s'agit de budgets de fonctionnement établis dans la continuité des actions menées au niveau des cinq communes. Pour l'investissement, il s'agira de finaliser les engagements pris par les communes en matière de travaux. Un schéma directeur est en cours d'élaboration et il permettra de définir une programmation pluriannuelle des investissements à réaliser sur tout le territoire.



Les friches agricoles sur le territoire

Que ce soit sur le plan géographique, économique, résidentiel ou touristique, le territoire de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse a toujours été très prisé. Le développement urbain, quelle que soit sa forme, est un élément perturbateur et contraignant, pour le maintien d'une agriculture de proximité ; il est unanimement reconnu comme la première cause de disparition des terres agricoles.

Pour faire face à la chute constante des surfaces agricoles, et soutenir l'activité agricole sur son territoire, la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse a entrepris une politique de protection et de développement de l'agriculture.

Ainsi, la collectivité intervient sur le foncier agricole, en achetant puis en louant à des agriculteurs des terrains qu'elle met à leur disposition. Ces locations sont effectuées en partenariat avec la SAFER PACA.

Dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), un recensement des terres agricoles en friche sur le territoire de la Communauté de Communes a été effectué en 2013.

Suite à ce recensement, les élus de la collectivité ont souhaité engager, avec l'appui du Conseil Départemental du Vaucluse, du Conseil Régional, et de la SAFER PACA, une opération de reconquête des friches agricoles, destinée à revitaliser les espaces agricoles, favoriser l'installation de jeunes agriculteurs, et consolider les exploitations existantes.

La CCPSMV adhère à la « Charte pour l'Action Foncière en Vaucluse » du Conseil Départemental : *Cette charte a pour ambition de rassembler les acteurs du foncier agricole autour d'une ambition commune, celle de concilier une gestion économe des espaces agricoles avec des politiques maîtrisées de développement économique et urbain.*

Ce document élaboré en concertation avec l'État, le Conseil Régional PACA, l'Association des Maires de Vaucluse, et la Chambre d'Agriculture du Vaucluse, regroupe des objectifs communs aux signataires :

- rassembler les acteurs et leurs compétences pour une action cohérente et collective sur le territoire
- réunir les conditions pour replacer l'agriculture dans une économie d'avenir et pourvoyeuse d'emplois
- accompagner le développement d'une agriculture qui concilie performances économiques et environnementales
- sécuriser le foncier, un préalable pour assurer le renouvellement des exploitations agricoles.

Pour valider une méthode de travail qui pourra être ensuite appliquée à l'ensemble du territoire, la Communauté de Communes a entrepris une étude préliminaire ayant valeur de test sur deux communes de la collectivité.

Une cartographie aérienne a été effectuée, mettant en évidence, grâce à des moyens informatiques, les friches agricoles ou supposées.

Une visite s'est déroulée sur ces deux secteurs, afin de vérifier la pertinence des relevés aériens, permettant ainsi à la Communauté de Communes de repérer plus précisément l'état des terrains.

Un courrier accompagné d'un bulletin réponse a ensuite été envoyé aux propriétaires concernés, leur demandant, s'ils le souhaitaient, leur projet concernant l'avenir de ces terrains.

Cette démarche permettra à la collectivité d'entreprendre un travail de reconquête des friches agricoles, en étudiant, dans le cadre du volontariat et au cas par cas les désirs et projets des propriétaires.

Rencontre avec les entreprises des zones d'activités de Châteauneuf de Gadagne et de L'Isle sur la Sorgue

Comme pour la rencontre avec les entreprises des zones d'activités du Thor qui s'est déroulée le 13 novembre 2015, deux nouvelles rencontres ont eu lieu avec les entreprises des autres zones d'activités du territoire.

Pierre Gonzalvez, Président de la CCPSMV et Yves Bayon de Noyer, Vice-président au développement économique et agricole ont rencontré :
• les entreprises de la zone d'activités des Matousses au restaurant Le Romaléa à Châteauneuf de Gadagne le vendredi 4 mars 2016.

Pierre Molland, Vice-président à la CCPSMV, Maire de Châteauneuf de Gadagne et Michel Pélissier, Vice-président à la CCPSMV ont également participé à cet échange.

• les entreprises des zones d'activités de L'Isle sur la Sorgue (Petite Marine, Grande Marine, Barthalière-Ferrailles et Théologiens) au siège de la CCPSMV le vendredi 18 mars 2016.

Philippe Roux, Vice-président à la CCPSMV a également participé à cette rencontre.

Ces petits-déjeuners d'échanges ont été l'occasion pour les entreprises de se présenter.

Ces réunions ont également permis aux élus d'apporter des précisions sur les travaux de requalification qui seront menés par la Communauté de Communes dans les zones. Ils ont également répondu aux questions concernant le fonctionnement des déchèteries, des aménagements dans les zones d'activités...



Forum de recrutement multi sectoriel



La Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, en partenariat avec La Maison de l'Emploi et de l'Entreprise Sud Vaucluse, la Mission Locale du Luberon, du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse et les Agences Pôle Emploi de Cavillon et du Pontet, ont organisé un forum recrutement multi sectoriel le jeudi 26 mai de 9 h à 12 h à la salle des fêtes de L'Isle sur la Sorgue.

Les secteurs d'activités ciblés prioritairement ont été : l'hôtellerie-restauration, le BTP, les services à la personne, l'agroalimentaire, l'agriculture et le commerce. Plus de 200 offres d'emploi ont été proposées.

Un stand gratuit a été mis à disposition des entreprises intéressées. Plus de 40 entreprises ont répondu présentes.

L'objet de cette manifestation, qui se voulait avant tout opérationnelle, a été de faire se rencontrer les entreprises ayant des offres d'emploi à proposer et des demandeurs d'emploi.

Les demandeurs d'emploi ont été mobilisés et préparés à cette manifestation par la Mission Locale, la M2E et Pôle Emploi. Plus de 300 personnes originaires de la CCPSMV et des bassins de vie de Cavillon et d'Apt ont participé. Des organismes de formation spécialisés dans les secteurs d'activités ciblés et des agences d'intérim ont été également associés à cette manifestation.

Mission Locale 04 90 04 00 81
contact@m2esudvaucluse.fr
Service développement économique et agricole de la CCPSMV 04 90 21 43 19
secretariat-devéco@ccpsmv.fr

Espace Info Énergie

Des permanences pour des conseils personnalisés d'économies d'énergie



Depuis avril 2016, la CCPSMV accueille l'Agence Locale de la Transition Énergétique et son Espace Info Énergie dans le cadre de permanences sur le territoire intercommunal.

Ces permanences ont pour but d'informer gratuitement et de façon indépendante les particuliers sur les questions en lien avec l'énergie sur de nombreuses thématiques : isolation, système de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire, énergies renouvelables, aides financières, etc.

Vous pouvez contacter le conseiller : **04 90 74 09 18** ou par mail infoenergie@alte-provence.org ou lors d'un rendez-vous physique à différentes étapes de votre projet pour un accompagnement personnalisé :

- Diagnostic initial
- Financement
- Choix des professionnels
- Avis sur des devis
- Quels éco gestes au quotidien ?



PERMANENCES

L'Isle sur la Sorgue : tous les 1^{er} vendredis du mois de 14 h à 17 h, dans les locaux de la CCPSMV (350 Avenue de la Petite Marine)

Le Thor : tous les 3^e mardis du mois de 14 h à 17 h, en mairie

Châteauneuf de Gadagne : sur rdv.

PAS DE PERMANENCE EN AOÛT

Assainissement : le service devient intercommunal

Depuis le 1^{er} janvier, la compétence assainissement, jusqu'alors exercée au niveau communal, a été transférée à la Communauté de Communes. Un nouveau service constitué de six agents transférés des services assainissement communaux a été créé.

Celui-ci est chargé :

- de la collecte et du traitement des eaux usées
- de la gestion des abonnés
- des investissements nécessaires sur les réseaux ainsi que sur les « ouvrages » (stations d'épuration, postes de refoulement)
- du contrôle des assainissements individuels non collectifs.

L'assainissement en quelques chiffres :

- 7 stations d'épuration
- 162 km de réseau d'eaux usées
- 57 postes de refoulement.
- 2700 dispositifs répartis sur l'ensemble des cinq communes.

Pour toute démarche concernant l'assainissement collectif ou non collectif, vous pouvez consulter la rubrique ASSAINISSEMENT sur le site : www.paysdessorgues.fr et trouver les réponses aux questions :

- demander un raccordement pour une nouvelle habitation
- demander une attestation de conformité en cas de vente d'un bien immobilier
- projeter l'installation ou la réhabilitation de votre système d'assainissement non collectif
- vous faire conseiller pour entretenir votre assainissement non collectif
- obtenir les numéros d'urgence en cas de problèmes comme : des rejets accidentels, de la pollution, un dysfonctionnement du réseau public, une partie publique de votre raccordement obstruée...



My Smart School



Dans le cadre de ses actions en faveur du développement durable, la CCPSMV accompagnée de l'école de Velorgues et d'une association locale « La maison en carton », a été retenue comme chef de file d'un projet européen ERASMUS+.

Afin de lancer le premier échange scolaire, prévu du 23 au 27 mai à Livourne en Italie, Marie-Laure Courbet Vice-présidente et Ghislaine Cortinovis élue communautaire de la CCPSMV, sont venues rendre visite et distribuer des casquettes aux élèves de l'école Jean Beys de Velorgues.

A Livourne, les écoles participantes ont présenté leurs travaux et ont sélectionné 2 ou 3 projets à expérimenter selon les critères suivants :

- le plus innovant
- le plus créatif
- le plus utile pour la planète
- le plus drôle
- le plus viable et transférable
- le plus solidaire

La présentation des projets par les élèves des trois pays était une réussite et les projets respectaient tous les critères, drôles, innovants, créatifs...

- CCPSMV, France
- Ajuntament d'Alginet, Espagne
- Energy Agency of Livorno Province, Italie
- CEIP Heretats, Espagne
- Ajuntament de l'Alcudia, Espagne
- La maison en Carton, France
- CEIP Evaristo Calatayud, Espagne
- Ayuntamiento de Montserrat, Espagne
- Agencaí energica de la Ribera, Espagne
- Direzione Didattica Statale IV Circolo La Rosa, Italie
- Universitat Politècnica de Valencia, Espagne
- CEIP Vicente Blasco Ibañez, Espagne
- Office central la coopération à l'école
- Commune de Livorno, Italie

Avec My Smart School, nous voulons construire l'école de demain.



My Smart School

..... 14 partenaires, 3 pays

Semaine de la Mobilité

16 > 22 septembre 3^e Challenge Mobilité « Au travail, j'y vais autrement »



Ce challenge ludique, organisé par le réseau AZIMUT / ZAPT en partenariat avec l'association Entrepreneurs des Sorgues, propose aux salariés de venir travailler autrement qu'en voiture individuelle : covoiturage, vélo, marche à pied, transports en commun... Tout est permis !



CONTACT
Justine Renaux
azimut.zapt@gmail.com
0 805 202 203



Le Festival de la Sorgue, une balade musicale au fil de l'eau...



Fontaine de Vaucluse Sosie de Claude François

Une soirée intergénérationnelle en perspective ! Claude François demeure « l'icône absolue » de toute une génération avec des succès indémodables, des chorégraphies, des chansons rythmées, de la joie, du caractère... Une carrière hors du commun pour un artiste exceptionnel. L'un de ses meilleurs sosies, pour ne pas dire le meilleur : Bastien Remy est un artiste au professionnalisme et aux qualités artistiques et scéniques impressionnantes. Son charisme, sa voix, son interprétation et son perfectionnisme sauront vous faire rêver. Bastien Remy et ses magnifiques Claudettes vous proposent de vous remémorer et chanter les plus belles chansons de Claude François qui, comme d'habitude, depuis cette année-là, continue à faire danser Alexandrie Alexandra sur de belles belles chansons populaires !

vendredi 1^{er} juillet

21 h 30
Place de la Colonne
Fontaine de Vaucluse

Châteauneuf de Gadagne Rhythm & Blues Alexis Evans

À seulement 24 ans, Alexis Evans est assurément l'artiste révélation du moment ! Jeune prodige, auteur compositeur, guitariste jouant avec une maturité stupéfiante et une voix qui prend aux tripes, il nous dévoile peu à peu son caractère hors du commun. Véritable cocktail vitaminé, la prestation est survoltée et la rythmique franche et pulsée, menée par Éric Boréave à la batterie et Olivier Perez à la basse. Après un rythme effréné de plus de 400 concerts partout en France durant deux ans, le trio tisse de nouveaux liens et s'agrandit (orgue, sax ténor et trompette). Les compositions gagnent en puissance et en émotion. Une formation en sextet qui en surprendra plus d'un !

vendredi 8 juillet

21 h 30
Jardin de la Treille,
Rue Baron Le Roy
Châteauneuf de Gadagne



Saumane de Vaucluse Variété-Rock Puzzle

L'orchestre Puzzle, groupe rock de référence, est en tournée dans toute la France pour des concerts, spectacles, soirées, bals et grands événements d'exception ! Avec des musiciens de plus de 15 ans d'expérience, Puzzle vous propose un spectacle Variété-Rock avec tous les tubes actuels où la qualité de restitution musicale et l'énergie scénique font toujours référence. Voilà une formation 100 % dansante, un groupe 100 % branché, des musiciens, des danseuses et des techniciens 100 % sympas ! Un cocktail qui vous plaira à coup sûr.

vendredi 15 juillet

21 h 30
Cour de l'école
Saumane de Vaucluse



Le Thor Gipsyland

Originaire de la Camargue, Gipsyland joue une musique gaie, festive et très rythmée. Avant tout gitane, elle est parfois colorée de salsa, de samba et de rumba... Impossible d'y résister ! Auteur, compositeur et interprète, Kiko (ex Gipsy Kings) a créé Gipsyland en 1994 et s'est entouré de quatre garçons aux qualités artistiques incontestables : Mario, Juanito, Tonino et Babe. Ensemble, ils font preuve d'une vraie complicité dans un toucher de guitare en parfaite cohésion.

Tout en conservant l'émotion de la tradition, Gipsyland apporte une couleur et un son modernes au flamenco Camarguais.

vendredi 22 juillet

21 h 30
Place du Fer à Cheval
Le Thor



L'Isle sur la Sorgue Concert avec Ben Jack'son

(Tubes de Michael Jackson)

Deux temps pour une soirée d'été au Parc Gautier ! En première partie, vous assisterez à un spectacle de l'orchestre Richard Gardet. Ensuite, pour toutes les générations, un show unique en France vous sera présenté, reprenant les plus grands titres de la carrière de Michael Jackson. De *Don't stop till you get enough* à *You rock my world* en passant par *Thriller* et *Billy Jean*, retrouvez Ben Jack'son accompagné de ses danseurs. Revivez la magie du « King of pop » sur scène en 100% live. 2 h 30 de spectacle musical et visuel à vous couper le souffle !

vendredi 29 juillet

21 h 30
Parc Gautier
L'Isle sur la Sorgue

5 spectacles gratuits

Retrouvez le programme complet de juillet et août auprès des Offices de Tourisme ou sur le site www.paysdessorgues.fr

Le tourisme, une économie de premier plan



Circuits vélo : des repères en couleur

Le territoire Pays des Sorgues Monts de Vaucluse compte plus de 65 km de circuits vélo balisés. Après quelques années de fonctionnement, les panneaux sont agrémentés d'un autocollant de couleur, permettant aux usagers de pouvoir circuler en toute tranquillité et d'identifier le circuit emprunté.



Randonnées : une nouvelle brochure

Une nouvelle brochure sera éditée pour l'été par l'Office de Tourisme. Elle présentera de nombreux circuits de randonnées sur les cinq communes de notre territoire. Les visiteurs passant les portes des maisons de tourisme sont en demande de ce type d'activité. Un plan ainsi que le descriptif de chaque randonnée seront présentés.

Une visibilité des nuitées disponibles à 7 jours : nouveau sur le site de l'OTI



L'Office de Tourisme Intercommunal offre un nouveau service aux hébergeurs en chambres d'hôtes, hôtels et campings ainsi qu'aux visiteurs : leur site Internet présente les disponibilités de ces hébergeurs sur les 7 prochains jours. Toute personne cherchant une chambre à la dernière minute pourra très facilement choisir parmi l'offre restante.



Salon Bien-être Nature Tourisme

Depuis six ans, le premier week-end de septembre à L'Isle sur la Sorgue est devenu le rendez-vous incontournable du bien-être en Vaucluse.

Le salon se tiendra les 3 et 4 septembre au Parc Gautier.

Ce salon connaît depuis le début un franc succès, étant fréquenté chaque année par plus de 10 000 visiteurs.

100 exposants, thérapeutes, coachs (praticiens, maisons beauté et santé, bien-être utile, alimentation, écoconstruction, tourisme et loisirs de pleine nature, sport) vous attendront sur leurs stands. L'édition 2016 est organisée avec le concours de la Fédération Française de Kinésiologie.

Six conférences seront au programme. Pour s'initier ou aller plus loin, chacun devrait trouver son bonheur parmi les 48 ateliers au programme de ces deux journées.

Un nouvel espace ateliers sera agrémenté de tentes spacieuses pour accueillir un public plus nombreux.

Nouveauté : cette année, un site Internet a été créé pour cet événement :



salon-islesurlasorgue-bienetre.jimdo.com

**Infos : Office de Tourisme Intercommunal
Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse
04 90 38 04 78**

Place de la Liberté - 84800 L'Isle sur la Sorgue

Assemblée Générale de l'Office de Tourisme Intercommunal

L'OTI s'est réuni en Assemblée Générale le 21 avril dernier.

Les grands points 2015 ont été présentés :

- Plus de 114 000 visiteurs accueillis dans les 3 maisons de tourisme de notre territoire.
- Provenance des visiteurs étrangers principalement de Belgique et d'Allemagne.
- Les français viennent principalement de notre territoire, de la région PACA et Rhône Alpes.
- Les demandes se portent majoritairement sur les activités de pleine nature et de loisirs.

L'OTI est également très présent sur le web et les réseaux sociaux : 291 901 visiteurs sur le site internet, 9309 visiteurs sur le site dédié au vélo, 5813 téléchargements de l'application mobile, 700 abonnés Instagram, 8063 fans Facebook, 796 followers Twitter et 119 abonnés Printerest.

Un agenda estival varié

Visites guidées de ville

Assurées par un guide de l'OTI durant 2 h - Parcours de centre-ville, principaux monuments et quartiers

• **Châteauneuf de Gadagne** : samedi 9 juillet, départ 10 h 30 Place de l'Église Gratuit

• **L'Isle sur la Sorgue** : mardis 12, 19 et 24 juillet, 2, 9, 23 et 30 août, 6 et 13 septembre. Départ 10 h Office de Tourisme. Tarif : 5 € et gratuit jusqu'à 12 ans.

Visites gourmandes

Assurées par une guide de l'OTI durant 2 h - Parcours de centre-ville, visite patrimoine et arrêts chez des prestataires du terroir - Limité à 15 personnes - Réservation conseillée

• **L'Isle sur la Sorgue** : vendredis 8 et 22 juillet, 12 et 26 août, 2 et 9 septembre. Départ 10 h Office de Tourisme. Tarif : 6 € et gratuit jusqu'à 7 ans.

• **Le Thor** : mercredis 13 et 27 juillet, 3 et 17 août. Départ 10 h Office de Tourisme. Tarif : 6 € et gratuit jusqu'à 7 ans.

Visites guidées Nature et Sorgue

• **L'Isle sur la Sorgue** : Parcours de centre-ville et bords de Sorgue par un Ambassadeur de la Communauté de Communes.

Mercredi 6 juillet, lundis 1^{er}, 8 et 29 août. Départ 10 h Office de Tourisme. Gratuit.

Visites en scène

• **Fontaine de Vacluse**

Visite avec des comédiens montant jusqu'au gouffre et évoquant l'histoire de la source. Pas de limite de nombre. Samedi 16 et dimanche 17 juillet.

Départ 15 h Place de la Colonne. Gratuit.

Randonnée du Canal

Histoire du Canal et son rôle dans la modification du paysage CPIE Vacluse

Réservation obligatoire.

Durée 2 h / 2 h 30 - Niveau facile Limité à 15 personnes (baskets, eau et chapeau conseillés).

• **Saumane de Vacluse** : jeudis 7 et 28 juillet, 11 et 18 août, 1^{er} et 15 septembre. Départ 9 h parking de l'école en bas du village (D57).

Tarif : 5 €, gratuit pour les enfants.

• **Fontaine de Vacluse** : jeudis 21 juillet, 4 et 25 août, 8 septembre.

Départ 9 h bâtiment Galas (face à Canoë Évasions)

Tarif : 5 €, gratuit pour les enfants.

Visites
guidées,
gourmandes,

en scène...

Randonnées

Jeu de piste

Ateliers

Expositions

...

Réservations :
Office de Tourisme
Intercommunal
04 90 38 04 78

Randonnée semi nocturne

• **Fontaine de Vacluse**

Sur réservation - Durée 3 h avec arrêt pique-nique - Enfants acceptés à partir de 8 ans. Limité à 28 personnes. Pique-nique eau et lampe de poche nécessaires.

Lundi 11, mardi 19, lundi 25 juillet à 19 h 15, lundis 1^{er} et 8, jeudi 18, mercredi 24 août à 19 h.

Départ Place de la Colonne.

Tarif : 9 € (12 € avec la location d'une lampe).

Jeu de piste

À faire en famille avec balises cachées pour comprendre les plantes, arbustes, petites bêtes et paysages. Enfants au moins âgés de 6 ans obligatoirement accompagnés.

1 h 30 environ - Limité à 20 personnes (baskets, eau, chapeau)

• **Le Thor** : mercredis 20 juillet, 3 et 24 août. Départ 10 h parking de l'Office de Tourisme - Place du 8 mai 1945.

Tarif : 5 € pour les enfants (gratuit pour les accompagnateurs).

• **Châteauneuf de Gadagne** : mercredi 27 juillet. Départ 10 h parking du Château de la Chapelle.

Tarif : 5 € pour les enfants (gratuit pour les accompagnateurs).

Ateliers

rêves et créations

• **Le Thor** : Atelier de 1 h pour les enfants à partir de 4 ans. Pré-réservation conseillée. Paiement sur place à la boutique.

Samedis 16, 23, 30 juillet, 6, 13 août à 11 h à la boutique face à l'Église.

Tarif : 5 € pour les enfants.

Ateliers

parents / enfants

• **L'Isle sur la Sorgue** : Pêche de bêtes aquatiques - faune et flore. Enfants au moins âgés de 6 ans obligatoirement accompagnés - 1 h 30 environ Mercredis 13 juillet, 10 et 17 août au parking du Partage des Eaux à 10h.

Tarif : 5 € pour les enfants (gratuit pour les accompagnateurs).

Expositions à l'OTI

• **L'Isle sur la Sorgue** :

Juillet : une exposition de photographies de **Jean-Pierre GERMAIN**

Août : une exposition d'œuvres picturales de **Jacques DOSSETTO**

Septembre : une exposition de photos et objets de voyage de **James JAULIN**

Un partenariat autour de la pierre sèche



Dans le cadre de la réhabilitation du Château de Saumane, la valorisation de la pierre sèche est mise en avant. C'est donc suite aux nombreuses rencontres avec l'association *Les Muraillers de Provence*, que ce partenariat sur les trois prochaines années a été mis en place.

Les muraillers sont intervenus à plusieurs reprises, principalement au bord de la route qui mène à la zone d'accueil du public en forêt dans le cadre, entre autres, des formations dispensées au sein de cursus pour les élèves du CFPPA Carpentras Serres. La dernière en date concernait une formation « travaux d'aménagements paysagers » pour le brevet professionnel agricole. Les élèves ont remonté sur plusieurs mètres un mur en pierre sèche effondré, mais également créé certains murets afin de gérer les eaux de pluie.

Gilbert Trouiller, Vice-président délégué à la Gestion des Biens Patrimoniaux (Château Saumane) s'est rendu à plusieurs reprises sur le site afin de suivre l'avancée des travaux.

LES MURAILLERS DE PROVENCE
06 11 46 57 10

www.lesmuraillersdeprovence.fr



Une communauté sportive !



La Run des Filles revient à L'Isle sur la Sorgue



SAMEDI 2 JUILLET la Ville de L'Isle sur la Sorgue accueillera La Run des Filles. Le départ sera donné à 20 h, sur l'Avenue des 4 Otages (en face de La Poste). Tracé à l'intérieur du centre-ville de L'Isle sur la Sorgue, le parcours se veut résolument accessible et sécurisé (4,8 km).

Les maîtres-mots sont : convivialité et accessibilité.

Idéal pour les femmes en phase de reprise du sport ou de découverte de la course à pied, La Run des Filles permet de découvrir ou redécouvrir les charmes de nos villages provençaux.

Rejoignez-nous sur Facebook

<https://www.facebook.com/La-Run-Des-Filles-728532057242837/>

Inscriptions ouvertes sur le site internet

<http://bamsudest.com/larundesfilles/>

Le Tour Cycliste Féminin International d'Ardèche

SAMEDI 3 SEPTEMBRE la ville de L'Isle sur la Sorgue accueillera pour la première fois le Tour Cycliste Féminin International de l'Ardèche (TC-FIA) pour une épreuve des plus mythiques : le Grand Prix de Vaucluse. Les quelques 150 cyclistes féminines professionnelles des cinq continents se dirigeront en effet vers Bédouin pour l'ascension du Mont-Ventoux, à 1912 mètres. À cette occasion, le Tour sera célébré dans la ville avec un premier départ fictif des cyclistes depuis la salle des fêtes à 12 h 45, suivi d'une « balade » en ville, puis, à 13 h, le top départ de la course, depuis le Cours Fernande Peyre. Festivités et animations seront de la partie pour faire de cet événement une journée mémorable ! Le TCFIA fait son entrée pour la 1^{ère} fois en Vaucluse en 2016 après avoir traversé pendant 13 ans les départements de l'Ardèche, de la Drôme, du Gard et de la Lozère.



101^e Foire Internationale Art & Antiquités

La 2^e édition 2016 invite à cinq jours de chine, de découvertes et de fête à L'Isle sur la Sorgue.

Judi 11 août (10 h-19 h) journée marchande

Vendredi 12 août (9 h-19 h)

Samedi 13 août (9 h-23 h) «Nuit des Chineurs»

Dimanche 14 août (9 h-19 h)

Lundi 15 août (9 h-19 h)

Association Pesco Luno

pescoluno.phpnet.org

pesco-luno@hotmail.fr

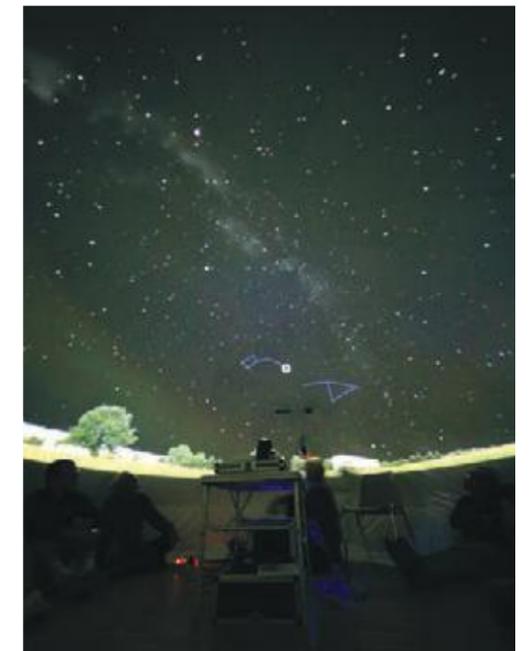
04 90 38 04 18

Un planétarium itinérant pour l'association Pesco Luno

Samedi 13 février s'est déroulée au siège de la CCPSMV l'inauguration du Planétarium mobile, récemment acquis par l'association Pesco Luno de L'Isle sur la Sorgue.

Entouré d'élus, de Rennelle Takvorian (Présidente de Pesco Luno), de Jean-Pierre Sivan (astrophysicien et ex-président du Comité d'Archimède), Pierre Gonzalvez, Président de la Communauté de Communes, a souligné l'intérêt de cette acquisition, qui se veut être un outil pédagogique et scientifique au service des scolaires, du grand public et bien sûr des passionnés d'astronomie.

C'est grâce aux concours financiers de la Région PACA, du Conseil Départemental de Vaucluse et de la CCPSMV, ainsi que de généreux donateurs, que cette acquisition a pu être possible. Ce Planétarium permettra aussi à l'association Pesco Luno de ne plus dépendre des aléas climatiques pour organiser leurs soirées d'observation.



En direct des 5 communes



Disparition de Jean-François Guiseppi

Le Pays des Sorgues Monts de Vaucluse est plongé dans une immense tristesse. Cet Homme au grand cœur, a su rassembler petits et grands autour de la Sorgue avec son association l'Isloise de Nego Chin, dont il était le président depuis 1998. Il était présent sur un grand nombre de manifestations de notre territoire et partageait avec joie des moments de convivialité.

Toujours partant pour de nouvelles aventures, de nouveaux défis en Nego Chin, il savait transmettre l'envie, l'envie d'apprendre, l'envie de faire plus, l'envie de faire mieux...

Merci à toi Jean-François de nous laisser tant de beaux souvenirs.

FONTAINE DE VAUCLUSE Mettre en valeur le patrimoine



Pour les propriétaires des biens patrimoniaux, privés ou publics, monuments ou sites naturelles, c'est le moyen de mobiliser les ressources nécessaires à leur conservation et leur mise en valeur. Pour nous, collectivités territoriales, ce peut être une façon de donner une image positive et active de notre territoire et d'améliorer le cadre de vie de nos concitoyens. Pour l'État enfin, c'est le moyen d'affirmer une identité qui est plus que jamais source de cohésion. Ainsi, le patrimoine se retrouve-t-il aujourd'hui au carrefour de multiples attentes ?

Le terme de «valorisation économique» ne doit cependant pas empêcher de prendre en considération les effets économiques, positifs comme négatifs, qui accompagnent les choix patrimoniaux. Chaque fois que le patrimoine contribue au développement artistique, éducatif ou social de la société, il est source de valeurs : valeur esthétique, valeur cognitive, valeur d'existence, dont la production implique des mouvements économiques : en termes d'emplois induits par exemple.

Mais le nombre important d'emplois (gissement estimé à plus 40 000 emplois) ne vaut pas valorisation suffisante du patrimoine : les monuments, publics comme privés, rencontrent fréquemment des difficultés pour atteindre un «équilibre économique». Certains outils stratégiques ouvrent alors de nouvelles perspectives à la valorisation économique : projet de monument, approche stratégique du prix, mise en œuvre d'une démarche marketing, gestion adaptée des différents services. Cela nécessite des moyens humains et financiers certains.

Ce qui est certain, c'est que notre territoire du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse détient de véritables pépites (la Sorgue, les Châteaux, etc.) et qu'il ne manque qu'une volonté commune de passer à l'acte, de se structurer, en se dotant par exemple d'une nouvelle compétence «Patrimoine» source de développement !

SAUMANE DE VAUCLUSE Prévention du risque feu de forêt



Quelques rappels utiles à l'approche de l'été. L'emploi du feu est totalement interdit toute l'année

Les propriétaires de maisons situées à l'intérieur du massif forestier bénéficient d'une dérogation à cette interdiction de brûler les végétaux en raison de l'obligation à laquelle ils sont soumis d'effectuer le débroussaillage régulier dans un périmètre de 50 mètres autour de leur habitation. Ils sont donc autorisés à brûler du 15 avril au 31 mai et du 15 octobre au 1^{er} mars.

Rappel : l'emploi du feu pour tous est totalement interdit du 1^{er} juin au 15 octobre et du 1^{er} mars au 15 avril.

L'accès au massif est interdit toute l'année aux véhicules à moteur.

Certaines voies communales et les pistes de défense incendie font l'objet d'un arrêté préfectoral interdisant l'accès au massif toute l'année aux véhicules à moteur. Cette interdiction est matérialisée par la pose de panneaux.

Cette interdiction s'applique à tous les usagers : automobiles, motos, quads, etc. à l'exception des riverains et ayant-droits ou des bénéficiaires de dérogation (bénévoles du CCFF, agents en charge de la surveillance environnementale, etc.).

Parallèlement, l'accès aux autres usagers (piétons, cyclistes...) est règlementé en période de risque feux de forêts, soit du 1^{er} juillet au 15 septembre. Pendant cette période, l'accès au massif est également interdit à ces usagers en cas de risque élevé ou très élevé. Pour connaître la nature du risque, un numéro unique :

04 88 17 80 00

Alors cet été, soyez vigilants !

L'ISLE SUR LA SORGUE L'histoire d'une ville dévoilée et explorée



Des initiatives locales...

Ce printemps fut l'occasion de nombreuses invitations aux islois et aux visiteurs de découvrir le patrimoine de la ville. Après les Journées Nationales de l'Archéologie, une conférence sur le bilan des chantiers réalisés sur la collégiale Notre-Dame des Anges et l'ouverture d'une campagne de concertation citoyenne sur l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP), c'est une grande exposition qui s'apprête à s'ouvrir début juillet au sein de la Tour d'Argent.

Intitulée **Les gardiens des anges ; une collégiale et des hommes - Notre-Dame des Anges (1212 - 2016)**, cette exposition inédite, à découvrir du 2 juillet au 20 septembre et du mardi au samedi, mettra à l'honneur les gardiens des anges - ses gargouilles - mais surtout les hommes qui ont œuvré sur ce chantier de grande envergure durant plus de vingt-ans.

... et des productions scientifiques

La ville reçoit régulièrement des chercheurs, historiens, architectes, archéologues et universitaires. Le 11 juin dernier, elle a accueilli le 175^e Congrès Archéologique de France organisé par la Société Française d'Archéologie. Une centaine de scientifiques ont ainsi découvert la Collégiale, la Tour d'Argent, la Chapelle des Pénitents Bleus et la Congrégation pour une réflexion générale sur les traces architecturales laissées par la présence pontificale entre le XIV^e et le XVIII^e siècle dans le Comtat Venaissin. Objectif : donner lieu à la publication d'actes réunissant des monographies sur les monuments visités. Un honneur pour notre ville qui affirme plus que jamais son pari de la préservation du patrimoine pour une meilleure construction de l'avenir.

LE THOR Allô M. le Maire un nouveau service de proximité pour les Thorois !



Poser une question, signaler un problème, demander un document officiel, suggérer une idée ou encore féliciter pour une initiative... autant de démarches accessibles à tous les Thorois 24 h / 24 h et 7 j / 7 j avec Allô M. le Maire, concept de relation citoyenne, en service depuis fin avril 2016.

Désormais, demander un acte de naissance, un extrait de plan et de relevés cadastraux ou signaler un incident sur la voirie... sont autant de démarches possibles par courrier, mail, téléphone ou accueil physique en mairie soit en se rendant ou téléphonant en mairie où l'opératrice saisit la demande en direct, soit en allant sur le portail citoyen (site web) pour saisir soi-même sa demande.

- La demande part directement au(x) service(s) concernés par mail, sms ou téléphone si urgence.
- Une fois la demande traitée, une information est renvoyée au demandeur.

Le même service se charge du recueil de la demande, de son transfert au service concerné, de l'action entreprise et de l'information en retour !

Cette innovation, inédite jusque là pour une commune de moins de 10 000 habitants, née d'un engagement municipal fort de fiabilité, proximité et rapidité de la relation citoyenne d'une part et de l'adhésion des agents municipaux d'autre part, affirmée via un comité de pilotage constructif et rigoureux, témoigne de la volonté et de la capacité du Thor à adapter ses services aux attentes de ses concitoyens et non l'inverse.

En investissant dans de nouveaux outils numériques, la municipalité fait le choix de l'action et du service aux Thorois, qui bénéficient désormais, avec *Allô M. le Maire* en complément du site web interactif, de la newsletter Transis'thor et de la page Facebook, d'une offre d'échange et de partage dans le cadre d'un dialogue ouvert et responsable.

**04 90 33 66 99
un numéro guichet
unique facilement
mémorisable !**

CHATEAUNEUF DE GADAGNE Marie, Pierre D'Alcantara Goujon (1769-1840) Bienfaiteur de la commune



Issu d'une famille de notables installés à Avignon depuis le XVII^e siècle, Marie, Pierre d'Alcantara Goujon fut désigné, par le Préfet comme le voulait la loi à l'époque, maire de Gadagne en 1813.

Il intervint aussitôt pour que l'école communale, souvent privée de maître, puisse fonctionner de façon régulière.

Il restera peu de temps en place, puisqu'en 1816, sous la Restauration, il est démis de ses fonctions et remplacé par le Marquis de Ribiers. En 1836, par testament il lègue une partie de ses biens pour l'établissement d'écoles à Thor et à Gadagne : *Je veux que soit établie à Gadagne une école gratuite pour les garçons à laquelle j'affecte et lègue une grange et son tènement de terre, au terroir du Thor, quartier de la Jousseline... J'appelle à la tête de cet établissement le sieur Brémond, actuellement secrétaire de la mairie...*

Ainsi, peu après le décès de Pierre Goujon, nos petits écoliers purent bénéficier de l'enseignement gratuit qui ne sera instauré en France qu'en 1881. «L'école Goujon» qui ouvre en 1842 connaît le succès, puisque 60 garçons sont inscrits, ce qui motive la demande de nomination d'un instituteur-adjoint. Dans un premier temps, elle est refusée par les autorités au motif que les textes ne prévoient un deuxième maître qu'à partir de 80 élèves ! La gratuité de l'école de filles sera tentée dès 1852, grâce à l'avance que fait l'instituteur laïque pour régler le salaire des trois religieuses-institutrices. En 1887, l'école de filles jusque-là installée à côté de la mairie, comme l'école communale de garçons, est déplacée dans les nouveaux bâtiments construits près de l'actuelle médiathèque. À la fin des années 50, les garçons descendront dans ce qui est aujourd'hui la salle Anfos Tavan. 20 ans plus tard, le groupe scolaire Pierre Goujon réunissait, dans le même ensemble de bâtiments, les enfants du village, de la maternelle au CM2.

Un été
au fil
de l'eau...

41^e

Festival de la Sorgue

2016

MUSIQUES
& DANSES

DES FESTIVITÉS TOUT L'ÉTÉ

5 SPECTACLES GRATUITS

DANS 5 COMMUNES



Communauté de Communes
PAYS DES SORGUES
MONTS DE VAUCLUSE



Fontaine
de Vaucluse



Saumane
de Vaucluse



L'Isle
sur la Sorgue



Le Thor



Châteauneuf
de Gadagne

Retrouvez le programme auprès des Offices de Tourisme
ou sur le site www.paysdessorgues.fr